

NOTE DE SERVICE

N° 10

2013-2014

Circonscription de Bergerac EST



SOMMAIRE :

- 1. Circulaire de rentrée 2014**
- 2. Calendrier de l'année scolaire et organisation de la prérentrée**
- 3. Réunion des directeurs**
- 4. Messages de fin d'année**

1. Circulaire de rentrée 2014

Rappel, la circulaire est à consulter à cette adresse :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79642

Elle précise les enjeux actuels de l'institution dans la poursuite de la réforme de l'école. Sa lecture est conseillée à tous. J'appelle votre attention sur le point suivant, qui sera plus particulièrement objet de réflexion l'an prochain dans la circonscription :

"Faire évoluer les pratiques d'évaluation des élèves

Pour améliorer l'efficacité des apprentissages et la confiance en eux des élèves, il importe de faire évoluer les pratiques en matière d'évaluation des élèves. Il s'agit d'éviter que l'évaluation ne soit vécue par l'élève et sa famille comme un moyen de classement, de sanction, ou bien réduite à la seule notation. Elle doit faire l'objet d'une réflexion accrue des équipes pédagogiques. L'évaluation formative doit être conçue comme un moyen de faire progresser les élèves, au service des apprentissages.

Un premier temps d'évolution des pratiques d'évaluation sera engagé dès la rentrée 2014. Des fiches repères seront mises en ligne à la fin du printemps pour accompagner les enseignants dans cette évolution majeure pour le système éducatif. Il convient d'indiquer précisément ce qui est attendu de l'élève, de lui restituer un bilan détaillé de son travail et de lui donner les moyens de progresser et de résoudre ses difficultés scolaires. Il ne s'agit, en aucun cas, d'abaisser le niveau d'exigence requis par les prescriptions des programmes d'enseignement, mais de faire de l'évaluation une démarche, et non seulement une mesure, afin que l'élève se sente valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités et puisse progresser. Dans cette perspective, la notation chiffrée peut jouer tout son rôle dans la démarche d'évaluation dès lors qu'elle identifie les réussites comme les points à améliorer et indique à l'élève les moyens pour améliorer ses résultats (voir fiche annexe « L'évaluation des acquis des élèves »).

Il conviendra également de ne pas perdre de vue notre objectif d'améliorer la fluidité des parcours par la baisse du nombre d'élèves comptant un an de retard à leur arrivée en 6^{ème}. Des PPRE de prévention seront à mettre en œuvre pour prévenir les redoublements. Le sujet sera abordé lors des concertations de maîtres et des réunions des groupes de proximité.

Enfin, j'insiste sur cette instruction donnée par la circulaire :

"Le cours préparatoire est une étape clé pour la réussite des élèves. Première année du cycle des apprentissages fondamentaux, il mobilise des compétences d'enseignement particulières. Les inspecteurs de l'éducation nationale veilleront à ce que cette classe soit prise en charge par des professeurs des écoles expérimentés."

2. Calendrier de l'année scolaire et organisation de la prérentrée

Calendrier de l'année scolaire :

http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html?annee=158&zone=0&search_input=%C2%A0Département%2C+Code+postal+ou+ville

La rentrée des enseignants se déroulera le lundi 1^{er} septembre 2014

Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée. Les dates seront fixées au choix des équipes enseignantes, lesquelles communiqueront les modalités retenues à leur inspecteur(rice) de circonscription avant le 19 septembre 2014.

Attention : il n'est théoriquement pas possible de placer une journée de prérentrée le vendredi 29 août, les enseignants étant nommés à leur poste au 1^{er} septembre.

La rentrée des élèves se déroulera le mardi 2 septembre 2014.

Les journées de prérentrée doivent permettre, outre l'accueil des nouveaux collègues :

A - de poursuivre la réflexion sur les objectifs du projet d'école et d'élaborer des fiches actions, de finaliser l'organisation des APC, de revoir en équipe les dispositifs d'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages, d'organiser les réunions de parents,

B - d'harmoniser les pratiques,

C - d'organiser des liaisons entre école maternelle et école élémentaire,

D – d'élaborer le calendrier des réunions de l'année (concertations, conseils de maitres, conseils d'école),

E - de mettre en place les temps partiels,

F – de présenter, à tous, le document unique, le plan d'évacuation de l'école et d'annoncer qu'un premier exercice sera réalisé en septembre,

G - de dresser le planning des surveillances de cour,

H - ...

Je vous demanderai de me faire parvenir, comme pour les autres réunions d'équipe, un bilan – relevé de conclusion- des activités conduites lors de ces deux journées de prérentrée. (Voir le formulaire "relevé de conclusions" sur le site de circonscription), en le déposant sur la plate-forme d'échanges de documents.

3. Réunion des directeurs

Elle sera organisée en un seul groupe :

Le lundi 1^{er} septembre 2014, à 14h00, au collège Jean Monnet de Lalinde.

Les agendas SMD3 pour les élèves de CM1 et CM2 seront distribués à cette occasion.

Les directeurs sont priés d'envoyer à l'IEN, par mail, leurs éventuelles questions afin qu'elles soient placées à l'ordre du jour.

À noter : le bureau de la circonscription sera ouvert jusqu'au vendredi 11 juillet.

4. Messages de fin d'année

- Le changement de configuration des circonscriptions à la rentrée 2014 (voir <http://www.ac-bordeaux.fr/ia24/index.php?id=908>) entraîne le rattachement des écoles du secteur de Belvès à la circonscription 1^{er} degré de Sarlat, et le rattachement du RPI de Mouleydier / Saint Germain et Mons à la circonscription 1^{er} degré de Bergerac Ouest. Je remercie tous les personnels concernés et l'équipe du collège de Belvès pour le chemin parcouru ensemble et leur souhaite une bonne continuation.

- Monsieur Franck VEYSSIERE quitte la circonscription pour un poste de conseiller pédagogique à Périgueux Nord. Je sais que je peux parler au nom de tous les personnels de Bergerac Est pour le remercier chaleureusement

pour le travail accompli pendant ces deux années scolaires. Je tiens à saluer personnellement la qualité de son engagement professionnel.

- Au nom de toute l'équipe de Bergerac Est, je salue et remercie vivement les personnels qui partent à la retraite et leur souhaite de s'épanouir dans leurs nouvelles activités.

- Enfin je salue et souhaite bonne route à celles et ceux qui quittent la circonscription.

Excellentes vacances à toutes et à tous.

L'inspecteur de l'Éducation nationale



Gérard MAURICE

*"Que tu lui donnes un crayon
Et l'enfant bâtit sa maison"
Claude Nougaro*